



DEPARTEMENT DES VOSGES

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Essegney
 Modification n°2 du PLU
 approuvée par le Conseil Municipal de Essegney le 06 mars 2026

Historique de l'évolution du document d'urbanisme :
 - Elaboration du PLU approuvée le 27 janvier 2006.
 - Modification n°1 du PLU approuvée le 8 juin 2012.

planche 1/2 : territoire Echelle : 1:6 000

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> PPRI Moselle aval élément de paysage à conserver voie protégée protection de façades emplacement réservé espace boisé classé limite de zone inondable orientation d'aménagement zone d'implantation des façades | <ul style="list-style-type: none"> 2AU - zone à urbaniser sur le long terme "bloquée" AUa - zone ouverte à l'urbanisation sous certaines conditions UA - zone urbaine centrale d'habitat Lorrain UB - zone urbaine mêlant habitat Lorrain, habitat traditionnel, habitat récent UBa - zone urbaine de faible densité UBb - zone urbaine frappée de la servitude radiolélectrique (FRZ) UBI - zone urbaine où des règles supplémentaires sont prescrites pour conserver l'harmonie issue du règlement du lotissement "Les Halles" UF - zone d'activité spécialisée réservée au service ferroviaire UX - zone d'urbanisation destinée à recevoir des activités industrielles, artisanales de services ou commerciales A - zone agricole N - zone naturelle Ne - couloir des lignes à haute tension N - zone de loisirs Nt - zone naturelle partiellement urbanisée où seules des constructions appartenant à une certaine catégorie, ou aménagements sont autorisés Ni - zone à protéger en raison des risques liés aux inondations de la Moselle |
|--|---|

Bureau d'études Éolis
 Urbanisme et Fonctionnel
 Aménagement des territoires
 Communication et Concertation

25 rue de la Prairie
 88100 Saint-Diz-lez-Vosges
 03 99 65 77 44 / 06 17 46 79 39
 eolis.todesco@orange.fr